

Le Salève aura sa maison

ENVIRONNEMENT

Le Salève retient les diverses leçons du passé pour se tourner vers l'avenir.

PHILIPPE-GAVARD-PERRET

ESPACE de loisirs et de détente restant préservé de l'urbanisme galopant malgré les pressions, le Salève doit faire face à une forte fréquentation et aux problèmes qui en découlent.

La Région favorisant les programmes de protection et de valorisation des espaces naturels, le Salève est aujourd'hui classé « site d'intérêt général ». Le syndicat mixte du Salève a obtenu du ministère de l'Environnement une directive paysagère visant à protéger et mettre en valeur les éléments caractéristiques du paysage.

Bientôt une maison

Il y a cinq ans germait le projet d'une maison du Salève. Dès lors, différentes études se succédèrent. Opportunité, faisabilité, programmation, financements, partenariat, travaux, et choix de l'emplacement.

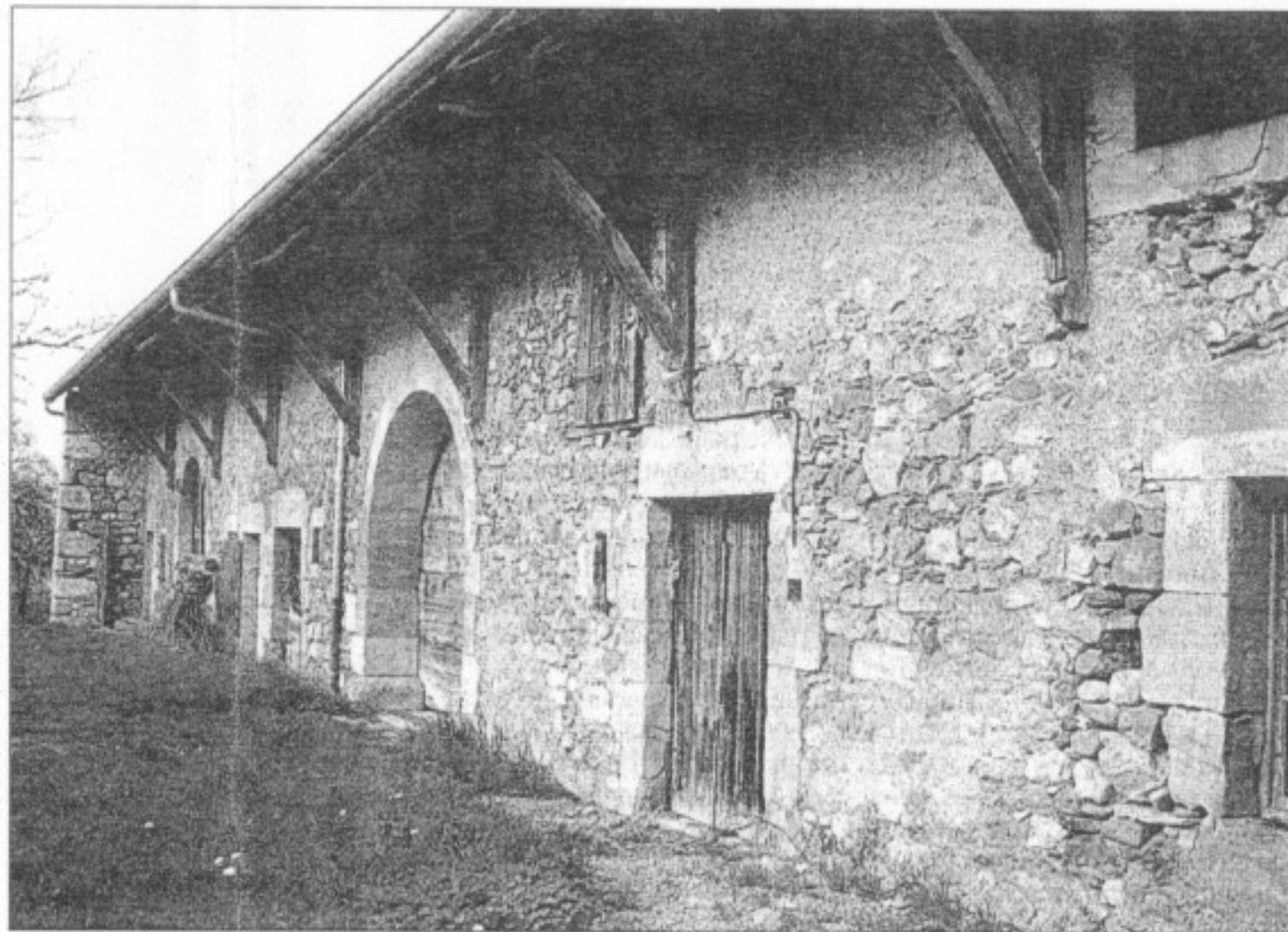
La ferme Mikerne, située sur la commune de Présilly, a finalement été retenue. Un bâtiment datant du début des années 1700, en état de conservation remar-

quable et offert par la famille Ormond. Cette bâtisse sise au pied de la montagne, à quelques centaines de mètres du Mont-Sion, passage obligé sur l'axe Annecy-Genève, bénéficie d'une vue magnifique sur le bassin genevois.

Tout un programme

La future maison du Salève ne sera pas vraiment un musée ou une salle d'exposition, mais un lieu vivant où se réuniront les passionnés, les professionnels, les étudiants et les touristes. Sur plus de 700 m², sont prévus : un espace accueil avec boutique, une grande maquette interactive, des salles hors-sac, de vidéo-conférence, un centre de documentation, des ateliers pédagogiques, des expos permanentes ou temporaires, sans oublier les dégustations de produits du terroir local.

Tous ces projets peuvent encore varier, le programme final n'étant pas arrêté avec certitude. Plus de 4000 m² de terrains sont disponibles tout autour, permettant d'instaurer des abords aménagés en aires de détente, espaces jeux pour les enfants et



La ferme, datant du XVIII^e siècle accueillera la future maison.

DR / ARCHIVES

lieux de départ vers les sentiers pédestres et VTT.

En 1997, le coût de l'opération était estimé à 6,65 MF, répartis entre les travaux d'aménagement du bâtiment (5,10 MF) et 1,55 MF pour les annexes (assainissement, parking, accès...).

Un nouveau plan de financement est actuellement en cours d'étude. De nombreux partenaires sont associés pour mener à bien un tel projet, le syndicat mixte, le Département, la Région, l'Union européenne, la Suisse et des privés. Les « amis de la Mai-

son » s'engagent dans un partenariat administratif et technique. Par ailleurs, le syndicat attend tous les passionnés du Salève désirant apporter leurs connaissances, références ou objets.

Renseignements et inscriptions,
Catherine Commanay : 04 50 95 28 42